



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5110060

N/REF : 14/11/2025 8H34 C:000043 I:00107

V/Email reçu le Vendredi 14/11/2025 à 8H34

IMMOBILIERE ROSELAND

**C.C Tamango
44 BOULEVARD NAPOLEON III
06200 NICE**

IMMEUBLE : LES LAVES
655 ANCIEN CH DE COLOMARS
ASPREMONT
06790 ASPREMONT

Saint-Jeannet, le 17 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOCATAIRE : M. SCIACCA 07.61.56.45.52

MOTIF : POMPAGE DE LA MICRO-STATION A 2 VL

Donneur d'ordre : Mme M. GIRALDI

LE 14/11/2025 A 13H30
INSPECTION SUR PLACE,
LA POMPE ÉTAIT COUPÉE AU NIVEAU DU TABLEAU ÉLECTRIQUE,
RÉ-ENCLenchement DU DISJONCTEUR AU TABLEAU ÉLECTRIQUE,
RÉ-AMORÇAGE DE LA POMPE DE RELEVAGE.
EXTRACTION MASSIVE DE LINGETTES ET DE TAMPAX AU NIVEAU DE LA FOSSE.
TEST DU BON ÉCOULEMENT.
NETTOYAGE DES ZONES IMPACTÉES.
REPLI DU MATÉRIEL.

OBSERVATIONS : LG LCOMPTER Email envoyé le 14/11/25 à 15H35 Mme M. GIRALDI

=====				
Quantité	Heures - Suppléments	- Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,50	H.Véhi.HP/Minicureur	2 Opérateurs	1	162,87
				407,17
		TOTAL H.T.		407,17
		T.V.A. a 10,00%		40,71
		TOTAL T.T.C.En EURO		447,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5110060

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN
Règlement par chèque à réception de facture